



Réforme des retraites : non à cette réforme injuste et brutale !

La première ministre vient d'annoncer les grandes lignes de son projet de contre-réforme des retraites :

- report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans
- accélération de l'augmentation de la durée de cotisation qui passe à 43 ans dès 2027.

Avec ce projet, les salarié-es devraient travailler beaucoup plus longtemps. Pourtant, l'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans en moyenne.

- L'âge d'ouverture des droits serait augmenté de 3 mois chaque année dès la génération 1961. Il ne serait plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux né.es après 1968.
- Il faudrait avoir cotisé 43 annuités pour toutes celles et ceux né.es après 1966.
- Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seraient reportés de deux ans.

Pour l'ensemble des organisations syndicales : C'est NON !

Le financement du système des retraites n'est pas en danger. Il ne nécessite absolument pas une mesure aussi brutale qui, en plus d'être injuste, va pénaliser les travailleurs les plus modestes, ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue, ceux qui ont commencé à travailler tôt et les générations nées à partir du second semestre 1961.

Cette réforme va toucher l'ensemble des agents publics, qui devront travailler deux années supplémentaires.

Les améliorations évoquées par le gouvernement avec la mise en place d'une retraite progressive dans certains cas, la conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement accéléré de la durée de cotisation.

Cette contre-réforme n'est pas dictée par des nécessités économiques.

C'est une réforme budgétaire qui cherche 20 milliards d'euros d'économie sur le dos des travailleurs en les faisant travailler plus longtemps.

C'est le choix de l'injustice et de la régression sociale !

Toutes les organisations syndicales appellent à une mobilisation interprofessionnelle, sous la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.

Faire reculer le gouvernement, c'est possible. Cette journée doit être massivement suivie aux Finances et dans l'ensemble des secteurs d'activités pour obtenir le retrait de ce projet.

Les organisations syndicales des Finances Publiques de la Manche, Solidaires, CGT, CFDT, CFTC, FO et UNSA appellent l'ensemble des collègues :

Le 19 janvier, toutes et tous en grève et dans les manifestations !

Cherbourg à 10h30 place Napoléon

Granville à 10h30 place de l'Hôtel de Ville

Saint-Lô à 10h30 place de l'Hôtel de Ville

Avranches à 14h30 place de la Mairie

Carentan à 14h place de la Gare

Coutances à 10h30 place Saint Nicolas